



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES FINANCIERS 2025

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le Compte Financier Unique 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2025.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. L'expérimentation a débuté à partir des comptes de l'exercice 2021 et se poursuit jusqu'aux comptes de l'exercice 2023.

La Commune des ST GERMAIN LAVAL a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche en phase expérimentale (vague n°3) au 1^{er} janvier 2024. Les « budgets éligibles » sont le budget principal (en M57), chacun de ses budgets annexes à caractère industriel et commercial (M49). L'adoption des premiers CFU a donc été réalisée en 2024 pour les budgets Principal, Assainissement et SPANC.

Le budget CCAS (en M57) a établi son premier CFU 2024 en 2025.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026.

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2025

I - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER 2025

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	948 641,20	1 526 645,00	2 475 286,20
	Recettes réalisées (1)	B	222 559,92	1 607 971,89	1 830 531,81
	Restes à réaliser	C	211 344,00	0,00	211 344,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 122 871,46	1 945 865,30	3 068 736,76
	Dépenses réalisées (1)	E	533 950,85	1 399 127,75	1 933 078,60
	Restes à réaliser	F	470 369,00	0,00	470 369,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-311 390,93	208 844,14	-102 546,79
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	174 230,26	419 220,30	593 450,56
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-137 160,67	628 064,44	490 903,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-259 025,00	0,00	-259 025,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-396 185,67	628 064,44	231 878,77

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 399 127.75 €**.
Elles se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	388 896.81
012	Charges de personnel et frais	568 912.08
014	Atténuations de produits	66 321.00
023	Virement à la section	
042	Opérations ordre transf. entre	64 221.11
65	Autres charges de gestion	233 679.00
66	Charges financières	72 140.63
67	Charges spécifiques	
68	Dotations aux provisions	4 957.12
Total DEPENSES		1 399 127.75

Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, scolaires, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 - Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie, les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

B) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 027 192.19 € dont 419 220.30 € d'excédent antérieur reporté.

Elles se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES par Chapitre

002	Résultat de fonctionnement reporté	
013	Atténuations de charges	1 918.81
042	Opérations ordre transf. entre sections	5 131.20
70	Prod. services, domaine, ventes	115 675.64
73	Impôts et taxes	186 378.56
731	Fiscalité locale	705 882.06
74	Dotations et participations	436 548.43
75	Autres produits de gestion courante	150 198.56
76	Produits financiers	14.54
77	Produits spécifiques	6 224.09
Total	RECETTES	1 607 971.89

Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre section : il retrace notamment les écritures relatives aux cessions de biens.

Chapitre 70 - Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses.
Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitres 73 / 731 - Impôts et taxes / Fiscalité locale : Ils concernent les impôts et taxes ainsi que les droits de place.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 004 319.85 €, dont antérieur reporté et à 470 369 € de restes à réaliser.

Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT DEPENSES

	Réalisé	Crédits de report
001 Solde exécution invest. reporté		
040 Opérations ordre transf. entre section	5 131.20	
041 Opérations patrimoniales		
10 Dotations, fonds divers et réserves		
16 Emprunts et dettes assimilées	175 239.66	550.00
20 Immobilisations incorporelles	37 221.00	84 030.00
204 Subventions d'équipement versées	1 833.93	5 914.00
21 Immobilisations corporelles	150 542.74	161 447.00
23 Immobilisations en cours	163 982.32	218 428.00
Total DEPENSES	533 950.85	470 369.00

Les principaux investissements payés en 2025 ont été les suivants :

- Frais étude PVD : 37 221 €
- Acquisition maison Rue Jean Boyer : 59 184.63
- Toiture Gendarmerie : 30 000 €
- Aménagement accueil de Loisirs : 22 360.63 €
- Travaux annuels de voirie : 93 770.04 €
- Défense incendie Pralong : 22 286.52 €
- Travaux bâtiment 69 pl 8 mai : 17 851.65 €
- Acquisition Terrain Pralong : 23 300 €
- Centrale incendie école : 2 025 €
- Broyeur accotement : 12 594 €
- Souffleur : 899 €.
- Boitier kit route : 831 €
- Radar pédagogique : 2 895 €
- Panneaux / potelets : 2 360 €
- Site internet : 870 €.
- Mobilier école : 1 117 €
- Copieurs Ecole Mairie : 8 400 €
- Commande stores école : 999 €
- Ecran interactif salle réunions mairie : 2 604 €

d) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 608 134.18 €, dont 174 230.26 € de solde d'exécution et 211 344 € de restes à réaliser.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES par Chapitre

	Réalisé	Crédits de report
001 Solde exécution invest. reporté		
021 Virement de la section de fonctionnement		
024 Produits des cessions		
040 Opérations ordre transfert entre sections	64 221.11	
041 Opérations patrimoniales		
10 Dotations, fonds divers et réserves	48 672.51	
13 Subventions d'investissement	108 985.00	211 344.00
16 Emprunts et dettes assimilées	600.00	
21 Immobilisations corporelles	81.30	
Total RECETTES	222 559.92	211 344.00

La section d'investissement est financée par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Région, DRAC, Département...), les fonds de concours.

Aucun emprunt n'a été réalisé en 2025 pour financer des investissements.

2- BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2025

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	506 657,00	155 765,00	662 422,00
	Recettes réalisées (1)	B	72 927,24	163 496,06	236 423,30
	Restes à réaliser	C	43 795,00	0,00	43 795,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	561 811,58	354 525,67	916 337,25
	Dépenses réalisées (1)	E	109 123,25	126 172,43	235 295,68
	Restes à réaliser	F	10 703,00	0,00	10 703,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-36 196,01	37 323,63	1 127,62
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	55 154,58	198 760,67	253 915,25
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	18 958,57	236 084,30	255 042,87
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	33 092,00	0,00	33 092,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	52 050,57	236 084,30	288 134,87

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II - LA SECTION D'EXPLOITATION

A) Les dépenses :

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 126 172.43 €.

Elles se répartissent comme suit :

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre

011	Charges à caractère général	18 791.53
012	Charges pers. et frais assimilés	12 173.82
014	Atténuations de produits	9 232.00
022	Dépenses imprévues Fonct	
023	Virement à la sect° d'investis.	
042	Opérations d'ordre entre section	72 389.25
65	Autres charges gestion courante	1 229.89
66	Charges financières	4 596.84
67	Charges exceptionnelles	1 102.75
68	Dotations aux amortissements	6 656.35
Total DEPENSES		126 172.43

B) Les recettes :

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 362 256.73 €. dont 198 760.67 € d'excédent antérieur reporté.
Elles se répartissent comme suit :

EXPLOITATION

RECETTES par Chapitre

002	Excédent antérieur reporté Fonc.	
042	Opérations d'ordre entre section	17 778.92
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	144 002.95
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits gestion courante	1 462.02
77	Produits exceptionnels	252.17
Total RECETTES		163 496.06

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 119 826.25 €. dont 10 703 € de restes à réaliser.
Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT**DEPENSES par Chapitre**

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
020	Dépenses imprévues Invest	
040	Opérations d'ordre entre section	17 778.92
041	Opérations patrimoniales	
16	Emprunts et dettes assimilées	35 995.33
20	Immobilisations incorporelles	31 724.79
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	23 624.21
Total	DEPENSES	109 123.25

B) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 171 876.82 € dont 55 154.58 € d'excédent reporté et 43 795.00 € de restes à réaliser.

Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT**RECETTES par Chapitre**

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	
021	Virement de la section de fonct.	
040	Opérations d'ordre entre section	72 389.25
041	Opérations patrimoniales	
10	Dotations Fonds divers Réserves	537.99
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
Total	RECETTES	72 927.24

3- BUDGET SPANC 2025**I – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2025**

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	5 095,00	5 095,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 426,00	1 426,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	5 095,00	5 095,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	1 632,78	1 632,78
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-206,78	-206,78
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent / déficit	G + H	0,00	-206,78	-206,78
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00	-206,78	-206,78

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II - LA SECTION D'EXPLOITATION

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre

002	Déficit antérieur reporté (fonc)	
011	Charges à caractère général	1 387.40
65	Autres charges gestion courante	94.38
68	Dotations aux amortissements	151.00
Total DEPENSES		1 632.78

EXPLOITATION

RECETTES par Chapitre

70	Ventes prod fab, prest serv, mar	1 426.00
Total RECETTES		1 426.00

Ces recettes correspondent au remboursement des contrôles des installations Assainissement Non Collectif effectués par la SAUR.

Le résultat de clôture est un déficit de 206.78 € induit par l'inscription de créances en non-valeur et de provisions.

4- BUDGET CCAS 2025

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2025

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	4 945,00	4 945,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	6 376,78	6 376,78
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 972,11	8 910,12	19 882,23
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	7 297,48	7 297,48
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-920,70	-920,70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	10 972,11	3 965,12	14 937,23
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	10 972,11	3 044,42	14 016,53
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	10 972,11	3 044,42	14 016,53

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 7 297.48 €.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES par Chapitre

11	Charges à caractère général	6 620.05 €
65	Autres charges de gestion	677.43 €
Total	DEPENSES	7 297.48 €

A) Les recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 10 341.90 € dont 3 965.12 € d'excédent antérieur reporté.

FONCTIONNEMENT

RECETTES par Chapitre

002	Résultat de fonctionnement reporté	
70	Prod. services, domaine, ventes	1 670.00 €
74	Dotations et participations	4 500.00 €
75	Autres produits de gestion courante	206.78 €
Total	RECETTES	6 376.78 €

INVESTISSEMENT

L'excédent antérieur reporté antérieur est de 10 972.11 €.

En section d'investissement, aucune écriture n'a été réalisée.

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 10 mars 2026.

Le Maire,



Jean Claude RAYMOND.